

Procédure de labellisation d'un Cours Doctoral d'Excellence EcoSD

Acteur	Action	Date	Commentaires
Membres du Réseau EcoSD	Conception du projet de cours doctoral d'excellence	Au fil de l'eau	2 responsables « professeurs » porteurs d'un projet de nouveau CDE Appui sur une Ecole Doctorale
Bureau EcoSD	Enregistrement des propositions de CDE		Vérification du programme CDE en conformité avec les pré-requis de labellisation d'un cours CDE
Commission (composée de l'ensemble des responsables des CDE déjà existants)	Evaluation du contenu et de la complémentarité du nouveau CDE avec les CDE existants		Emet un avis favorable Dans le cas contraire, elle suggère des modifications dans les contenus, intervenants ou horaires. Pour une re-soumission ultérieure.
CA EcoSD	Validation de la création du nouveau CDE	Juin ou octobre	Par vote à la majorité
Bureau EcoSD	Affichage du nouveau CDE dans le catalogue des CDE EcoSD		Sur site web
2 responsables porteurs du nouveau CDE	Ouverture du nouveau CDE		Inscription en ligne auprès de chaque école doctorale. Et auprès du Bureau EcoSD